



Citoyens, le Statut du fonctionnaire, c'est le vôtre !



Préambule : Le Statut, une garantie pour le Citoyen

En cette période de mobilisations pour la défense du service public, qui fait écho à une série d'attaques sans précédent contre le tant fantasmé statut des fonctionnaires, il nous apparaît nécessaire de sortir les débats du cercle traditionnel, quelque peu fermé, gouvernement/Fonction Publique, en nous adressant au Citoyen.

Au delà de la situation professionnelle des agents publics, attaquer le statut c'est porter atteinte au principe d'égalité de notre République, en instaurant un accès aux services à 2 vitesses.

Nous voulons déconstruire l'idée reçue, rabâchée à tue-tête depuis plusieurs gouvernements déjà, et trop souvent relayée sans plus d'analyse par nombre de médias, selon laquelle les difficultés économiques des travailleurs du privé et le déficit public seraient imputables à « des fonctionnaires grassement payés à ne rien faire ».



1°) L'accès à la Fonction Publique et au service public

Le statut du fonctionnaire n'est pas un « *privilège de caste* », mais la *garantie d'un égal accès* aux services publics pour tous les citoyens (accès aux soins, à l'éducation, protection de ses intérêts, de son intégrité...), et d'un *traitement égal* de tous les usagers. Ce quels que soient leur position sociale ou leurs revenus, au meilleur coût pour la collectivité.



a) Au « juste » prix

Les exemples où des privatisations d'organismes, ou des externalisations de services publics, ont conduit à des prestations plus chères, accompagnées d'un recul qualitatif, sont légion.

Nous citerons à titre d'exemple celui des autoroutes ou encore de la gestion de l'eau, désormais largement aux mains de sociétés privées, qui dégagent des bénéfices faramineux sur le dos des usagers.



b) À tous les citoyens

Nous rappelons que la fonction publique n'est nullement un sanctuaire, elle est accessible à tous sur la base d'un système équitable, tant au niveau du recrutement par concours que des rémunérations ensuite -femmes/hommes notamment- le tout bien plus transparent que dans une « bonne » part du secteur privé au passage.



c) Pour tous les citoyens

Concrètement, c'est grâce à l'existence de services publics :

- qu'un citoyen vivant en zone rurale peut survivre à un infarctus,
- qu'un bachelier issu de milieu modeste peut accéder à l'université,
- ou que l'espérance de vie des jeunes les plus défavorisés peut dépasser l'âge de 20 ans, nos rues n'étant pas aux mains de gangs.
- C'est également grâce à un certain sens du service public des fonctionnaires, qu'une décision de justice à l'encontre d'un prévenu ne dépend pas des moyens financiers dont il dispose, afin d'étayer sa défense...

Et c'est grâce à la sécurité de l'emploi qu'un fonctionnaire peut traiter équitablement toute personne, au besoin en désobéissant, avec moins de risque pour son emploi, à un ordre traiter différemment/etc, certaines personnes plus que d'autres, par exemple aux motifs qu'elles :

- appartiendraient à une ou des minorités sociales ou sociologiques,
- seraient issues de classes moyennes ou pauvres (la discrimination envers les riches étant singulièrement plus rare, allez comprendre...),
- viendraient d'une tranche d'âge particulière (plutôt des jeunes... ou des personnes âgées, moins récalcitrantes et aptes à se défendre),
- tiendraient d'une catégorie marginalisée/fragilisée (SDF, parents/femmes isolés, personnes handicapées, etc),
- seraient jugés par exemple « moins rentables » ou avec trop peu de ressources (salariés précaires, au SMIC),
- etc...



2°) La couverture du territoire et de la population

Si la Fonction Publique de notre pays est souvent décriée, et présentée comme « anormalement étendue, comparativement à ce qui se fait ailleurs »¹, c'est qu'elle découle assez largement des grands principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, et qu'elle est quelque part l'héritage des « Lumières ». Héritage confirmé par le Conseil National de la Résistance (CNR) lors de la Libération, face à l'Occupation et la Collaboration.

Notre modèle social, a souvent été diffamé voire saboté par d'indignes représentants politiques. Étrangement d'ailleurs, par ceux-là mêmes qui sont assez riches et vivent assez confortablement, pour nous expliquer comment nous passer de ce qu'ils possèdent sans effort (encore une coïncidence, sans doute ?)... et sans besoin vital, comme la plupart d'entre nous, de ce modèle social qui ne saurait être le leur, puisqu'ils le honnissent !

Ce modèle a été précurseur, et demeure l'un des plus aboutis et équitables au monde. C'est ce modèle civilisationnel qui est aujourd'hui mis en cause par le fait d'une minorité de prédateurs (riches, sans scrupules et agissant) de l'État Providence, au détriment de l'intérêt de nous tous, la majorité hélas silencieuse.

Si le coût de nos services publics est le principal argument à leur démantèlement, il est le plus souvent évoqué de manière fallacieuse, un peu comme si les tarifs de deux hôtels étaient comparés, sans préciser que le premier correspond à une pension complète, tandis que le second ne comprend que la nuitée, et implique des frais annexes.



3°) L'investissement des agents

a) Pour la collectivité, malgré l'adversité

Loin de l'image d'Épinal, véhiculée par certains médias, sous l'impulsion d'hommes politiques au service de l'actionnariat, les fonctionnaires sont dans leur très grande majorité des gens dévoués au service des citoyens. Fonctionnaires qui payent souvent un lourd tribut au travers :

- des risques liés à l'exercice de leurs métiers (travail de nuit, dérogation au droit de grève, mais aussi dans l'exercice de missions de santé, de sécurité, d'éducation, de collecte de l'impôt -qui sert autant de ciment social symbolique que de financement de ces mêmes services publics, etc)
- d'un dénigrement politique quasi généralisé,
- de réformes régressives, ayant des impacts importants sur leur rémunération et leurs conditions de travail.

Tout cela sans pour autant faiblir dans leur engagement. Quelle profession en supporterait autant ?

b) Nous citerons à titre d'exemples

- les heures jamais récupérées ni rémunérées des infirmières,
- le taux de divorce et de suicide des policiers,
- le taux de dépression et les agressions subies par les enseignants,
- ou, le démantèlement de la douane, malgré une rentabilité record, avec près de 80 milliards d'euros annuels perçus pour 16 000 agents, soit 5 millions d'euros par douanier ! Soit un coût au contribuable de moins de 50 centimes pour 100 euros recouverts !



4°) La rémunération des agents

Nous ne supportons plus d'être pointés du doigt et tenus comme responsables de tous les maux de notre économie, depuis au moins 3 présidences successives, tandis que dans le même temps le PIB connaît une augmentation constante et soutenue, et que la fortune des plus riches progresse de manière exponentielle.

a) Certains se gavent ? Beaucoup en bavent...

Si des abus de rémunération ou de coût au contribuable existent, ils sont circonscrits aux hauts fonctionnaires, et à l'entourage des hommes politiques. C'est même la Cour des comptes (où pourtant les salaires frisent l'indécence) qui l'affirme : c'est dire !

Mais pour les plus de 99 % de fonctionnaires n'entrant pas dans ce cadre, la rémunération décroche par rapport à l'inflation (davantage encore par rapport à l'évolution du Produit Intérieur Brut – PIB). Entre 2010 et 2015 par exemple, la valeur du point d'indice est restée figée, tandis que l'inflation augmentait de 5,5 %, soit autant de chute de niveau de vie, à quoi s'ajoute un nouveau gel indiciaire depuis 2018.

En outre, les mesures d'austérité (réduction d'effectifs, restructurations...) ont fortement dégradé les conditions de travail. La souffrance au travail est aujourd'hui une réalité dans la fonction publique autant que dans le privé.

b) Méfaits de la politique du « chiffre »

Par ailleurs, l'instauration d'objectifs, de l'évaluation par les résultats, ainsi que de la rémunération au « mérite », détourne l'action des services publics de l'intérêt général. Dans la mesure où le fonctionnaire se voit aujourd'hui contraint de multiplier les actions quantifiables de peu d'enjeu, plutôt que de se consacrer à des missions de plus grande importance, et d'un plus grand intérêt pour le citoyen.

La casse du statut, l'externalisation des missions, nous entraîne bien au delà encore de cette problématique vers un accès aux services à deux vitesses, pour les individus, mais également pour les territoires !

Absolument mettre en place au ministère des Finances des effectifs se consacrant à un réel travail d'investigation, serait susceptible de faire entrer des milliards dans les caisses de l'État, permettant le financement de services publics de proximité.

¹ Pour des analyses prenant en compte la population ou le périmètre d'intervention public :

- dossier : <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/tdb-emploi-public-20-12-2017.pdf>
- articles : <http://www.laviedesidees.fr/Y-a-t-il-trop-de-fonctionnaires.html> et http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/11/25/idees-recues-sur-les-fonctionnaires-2-4-ils-sont-trop-nombreux_5038028_4356770.html